



Strasbourg, 14 novembre 2017

CODEXTER (2017) OB2

# COMITÉ D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

---

## PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

### 33ème réunion plénière

Strasbourg (France), 22 – 24 novembre 2017

Conseil de l'Europe  
Palais, Salle 8

---

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme  
Direction de la société d'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

codexter@coe.int - [www.coe.int/terrorism](http://www.coe.int/terrorism)

<b>MERCREDI, 22 NOVEMBRE 2017</b>	
<b><i>Matin</i></b>	
	<b>Ouverture de la réunion à 09h 30 (point 1 de l'ordre du jour)</b> <b>Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)</b> <b>Communication du Président et du Secrétariat (point 3 de l'ordre du jour)</b> <b>Les terroristes agissant seuls (point 5 de l'ordre du jour)</b>
<b><i>Déjeuner</i></b> <b><i>(12h 30 – 14h 00)</i></b>	
<b><i>Après-midi</i></b>	
	<b>Les terroristes agissant seuls (point 5 de l'ordre du jour) - suite</b>

<b>JEUDI, 23 NOVEMBRE 2017</b>	
<i><b>Matin</b></i>	
	<b>Définition du terrorisme (point 6 de l'ordre du jour)</b>
<i><b>Déjeuner (12h 30 – 14h 00)</b></i>	
<i><b>Après-midi</b></i>	
	<b>Elections (point 12 de l'ordre du jour)</b>  <b>Définition du terrorisme (point 6 de l'ordre du jour) - suite</b>  <b>Les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational (point 7 de l'ordre du jour)</b>  <b>Travaux et activités futurs du CDCT (point 4 de l'ordre du jour)</b>  <b>Terrorisme et Internet (point 8 de l'ordre du jour)</b>

**VENDREDI, 24 NOVEMBRE 2017**

***Matin***

**La Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217) (point 9 de l'ordre du jour)**

**Les points de contact du réseau 24/7 du Conseil de l'Europe (point 10 de l'ordre du jour)**

**Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme (point 11 de l'ordre du jour)**

**La Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (point 12 de l'ordre du jour)**

**Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)**

**Date et lieu de la 1<sup>ère</sup> Réunion plénière du CDCT (point 15 de l'ordre du jour)**

**Adoption du Rapport abrégé et de la liste des points examinés et des décisions prises (point 16 de l'ordre du jour)**

Fin de la réunion à 13h environ.